

Les violences à l'école : des causes et des pistes d'actions

Par Véronique Dumont

Après avoir abordé le débat autour de la définition de la (des) violence(s) à l'école (analyse 13/2011), nous abordons ici les différentes causes qui sont avancées en lien avec ces définitions. Bien évidemment, chaque approche de la violence à l'école a une vision différente des solutions à apporter ou des mesures à adopter pour combattre le phénomène.

Des sources sociétales aux ressorts individuels

Différentes thèses s'affrontent quant aux « causes » du phénomène. Une distinction habituellement utilisée les trie selon leur « niveau ». Les explications intègrent rarement de multiples sources, elles en identifient une en particulier.

Un phénomène engendré par la société

Certains pointent du doigt la société, qui par les inégalités qu'elle génère ou les normes dominantes qu'elle impose aux autres, conduit à une violence institutionnelle et sociale qui se propage notamment à travers l'école. Les tensions entre les normes, l'intolérance ou les modes de vie divergents instaurent un climat propre au conflit et à la violence. La légitimité même de l'école peut être remise en cause par rapport au rôle d'émancipation et d'éducation qu'elle affirme véhiculer.

L'obligation scolaire jusqu'à 18 ans, la perspective du chômage, la dévalorisation des métiers techniques et professionnels, les difficultés d'intégration des populations d'origine étrangère, l'encadrement familial défaillant, la banalisation de la violence, tous ces éléments sont convoqués autour du phénomène de violence à l'école afin de l'expliquer. Ces facteurs socio-économiques, institutionnels, culturels sont considérés comme les vecteurs de la violence. Le jeune ou l'enfant est pris dans leur engrenage et a peu de prises sur ceux-ci. Ces éléments sont d'ailleurs souvent repris comme un arsenal de circonstances atténuantes évoquées pour la défense en cas de procès.

La violence n'est pas ici propre à l'école mais elle y est exacerbée puisque l'école renforce et souligne les inégalités socio-économiques vécues par les enfants et les jeunes au sein de leur famille ainsi que leurs différences par rapport au modèle dominant. L'école est un lieu de confrontation de modèles et de normes de vie, d'attentes divergentes, de capitaux sociaux. Les études statistiques focalisent l'attention sur le lien entre l'origine socio-économique et les faits de violence.

Un phénomène attaché à l'institution scolaire et à son organisation

L'école est donc une institution de reproduction sociale (domination et sélection) avant d'être l'ascenseur social promis. Si elle l'est, ce n'est que pour quelques-uns, très minoritaires. Elle participe ce faisant à la perpétuation des inégalités sociales en sélectionnant et distinguant rapidement les enfants issus des différents milieux socio-économiques et culturels.

En sociologie, la notion de violence symbolique développée par Bourdieu¹ est régulièrement reprise pour qualifier l'imposition de normes par l'institution scolaire aux familles et aux élèves, voire aux enseignants. Les tensions entre ces normes dominantes et d'autres normes provoquent des réactions et des comportements violents. L'organisation de l'institution scolaire et les modifications successives sont également pointées du doigt². La massification de l'école introduit un paradoxe en combinant à la fois des valeurs démocratiques et un dispositif méritocratique³.

Les réseaux et plus encore les filières (enseignement ordinaire vs spécial, enseignement normal, technique, professionnel ou apprentissage) marquent progressivement la différenciation sociale et le parcours d'échec d'enfants par rapport à la norme dominante (réussite dans l'enseignement ordinaire). Cette spirale de l'échec et cette distinction progressive entraînent un désinvestissement de certains enfants et jeunes par rapport à l'école et une augmentation de la violence envers l'école (enseignants, bâtiments). Sans compter le manque de moyens récurrents, les réformes pédagogiques importantes et la démotivation du corps enseignants qui dressent un paysage peu brillant du secteur. Les faits de violence sont ainsi plus nombreux et plus graves dans les filières techniques et professionnelles que dans la filière générale. Ici, on retrouve donc les chiffres qui lient les filières et les taux d'échec aux actes de violence.

L'organisation scolaire a également un versant de violence vis-à-vis des enseignants. Le chiffre est repris par des syndicats d'enseignants, différents sites et validé par la Ministre de l'enseignement (2011), 40% des nouveaux enseignants quittent la profession dans les 5 ans et cette proportion serait supérieure à Bruxelles. Ce phénomène d'usure prématurée des enseignants n'est qu'une partie des conséquences : démotivation et absentéisme sont également présents.

Il n'y a pas que les filières ou la stabilité de l'équipe éducative, il y a surtout les pratiques d'organisation et d'enseignement qui sont épinglées comme facteurs décisifs dans le rapport d'enquête de 2003⁴.

C'est ainsi que les faits de violence plus graves vis-à-vis des enseignants sont plus fréquents dans les établissements aux pratiques d'enseignement qualifiées d'inégalitaires par rapport à ceux qui valorisent le développement individuel et la créativité. Dans la perception des

¹ Bourdieu P., Passeron J.-C. (1970) La reproduction. Ed. Minuit

² Dubet F. (1994) Les mutations du système scolaire et les violences à l'école. Les cahiers de la sécurité intérieure, 15.

³ Dubet F. (1998) Les figures de la violence à l'école. Revue Française de Pédagogie, N°123, pp. 35-45

⁴ Lecocq et al. (2003), op.cit.

élèves, c'est d'ailleurs leur évaluation de la qualité des relations entre enseignants et élèves qui est le facteur le plus corrélé avec leur perception de la violence à l'école. Le rôle de la direction est également épinglé.

Comme le souligne Yveline Fumat : « *L'école obligatoire représente une triple forme de contrainte pour l'enfant : elle le prive de sa liberté d'agir, elle l'oblige à acquérir des comportements nouveaux qui suivent des rythmes bien définis, elle lui impose des contenus culturels spécifiques* »⁵. Toutefois, pour cet auteur, la violence est l'aboutissement d'un processus où ces contraintes et tensions dérapent. L'école n'est donc pas violente en elle-même, elle le devient lorsqu'un certain seuil est dépassé par rapport aux contraintes qui sont posées. Toute la question est de savoir comment repérer ces seuils, ces basculements. Elle présente ce basculement comme suit : « *On peut dire que la tension de la contrainte fait place à la violence quand la contrainte ne peut être assumée, et cela du fait de l'une ou l'autre partie. A partir de la situation de contrainte, un processus de violence peut s'enclencher, qui tiendra aussi bien à l'incapacité du jeune à supporter toute contrainte, qu'à l'incapacité de l'institution à définir des contraintes supportables.* »⁶. C'est donc le *déséquilibre de forces* qui doit être identifié. D'un côté, c'est l'éducation familiale qui, via la socialisation primaire, inculque les rudiments nécessaires à l'enfant pour 'supporter' les contraintes scolaires (discipline, etc.).

Lorsqu'elle fait défaut, ou qu'elle se fonde sur des règles de vie différentes (origines culturelles ou socio-économiques), l'enfant parvient moins bien à les supporter. D'un autre côté, ce sont les exigences de l'institution qui peuvent être démesurées : nombre d'enfants plus élevés dans un espace réduit (voire aujourd'hui dans des conteneurs), rythmes scolaires trop lourds par rapport aux rythmes de vie des enfants (sans compter les trajets), bâtiments vétustes, manque de sens de certains enseignements pour les enfants, pédagogie autoritaire, etc. Si les châtimements corporels sont désormais interdits, les sanctions, punitions ou brimades sont les indices « *d'une déficience de l'institution scolaire à maintenir un équilibre satisfaisant* ».

Lorsque l'on voit que pour pallier le manque de places dans l'enseignement obligatoire, et surtout à Bruxelles, la mesure consiste à ajouter des classes, notamment des préfabriqués ou conteneurs, en empiétant sur la cour de récré, on comprend que le nombre de conflits qui dérapent vers des faits de violence peut augmenter sensiblement dans les années à venir.

Le type de pédagogie est à nouveau souligné : suivre le programme de façon imposée ou suivre le rythme d'apprentissage des enfants en soutenant au maximum le développement de leurs compétences ? Imposer un ensemble de normes prédéfinies et immuables ou dégager le sens de l'apprentissage, s'ouvrir à la diversité et à la critique ?

⁵ Fumat Y. (1997), Contraintes, conflits, violences à l'école. Revue Française de Pédagogie, n°118, p. 61

⁶ Fumat Y., op.cit., p. 64

Un phénomène individuel et relationnel

Lorsque le phénomène est attaché aux individus et au relationnel, il peut être abordé de différentes façons.

La première considère l'individu à l'origine des faits de violence comme déviant ou pathologique. La violence est alors un attribut ou une essence individuelle. Ces individus sont considérés comme perturbateurs pour la dynamique de l'école ou comme une menace pour la société.

Une autre approche met en évidence les difficultés relatives à l'affirmation de soi, à la communication et aux ajustements nécessaires à la vie en collectivité.

Cette approche est en partie confirmée par certaines analyses ethnographiques⁷ de la violence à l'école. Celle-ci est partie prenante de la construction identitaire de certains jeunes. Le langage utilisé, les attitudes, les actes ont un sens dans leur relation aux autres, et notamment dans le cadre scolaire, pour se démarquer, se constituer en tant qu'individu dans un schéma qui ne leur est pas favorable a priori (exclusion, échec, préjugés, etc.). Elle est « *la seule manière de ne pas s'identifier soi-même aux catégories infamantes de la relégation* »⁸. La violence n'est plus dans cette approche considérée comme une qualité intrinsèque de l'individu. Les comportements font partie d'une stratégie identitaire.

Comme pour les contraintes scolaires, Yveline Fumat souligne la distinction entre conflits interpersonnels et violence : « *tous les conflits ne sont pas violents* »⁹. Le moment du passage vers la violence est l'objet à identifier. Elle définit le conflit comme suit : « *Le conflit est la tension continue, quotidienne, en durée, qui résulte d'attitudes, de buts, de vues contradictoires ; la violence caractérise la crise, brève et explosive, qui dénoue ces tensions. En bien ou en mal, selon les situations, et d'ailleurs avec un sens différent dans chaque situation selon le point de vue des acteurs.* »¹⁰.

Ces conflits peuvent provenir des discordances entre les comportements des élèves et ce que les enseignants/directions attendent d'eux, et vice versa. Ils peuvent également venir de malentendus liés à la distance, voire au fossé culturel, entre les enseignants et les élèves (manière de parler, ton de la voix, vêtements, attitudes, etc.) qui peut rapidement faire passer une habitude de langage pour de la grossièreté ou de l'agressivité, ou à l'inverse pour des manières.

Le passage à la violence verbale et physique est rapide parce que la résolution des conflits par la parole n'est pas apprise.

⁷ Mauricio Garcia (2008) La violence des jeunes et le drame de la reconnaissance. La Revue Nouvelle. Dossier « Violents, les jeunes ? », N°12, pp. 40-49

Philippe Vienne (2003) Comprendre les violences à l'école. De Boeck

⁸ Dubet F. (1994) op.cit., p. 5

⁹ Fumat Y., op.cit., p.61

¹⁰ Fumat Y., op.cit., p.66

Des causes intrinsèques aux processus de débordement

Cette présentation par niveau pêche par excès de séparation d'éléments qui se combinent et se connectent entre eux.

Pour Yveline Fumat, « *la violence est toujours l'aboutissement d'un processus où s'imbriquent des contraintes institutionnelles et des conflits interpersonnels* »¹¹. Elle présente ainsi l'enchevêtrement des déclencheurs de la violence : une simple parole d'un enseignant associée à une révolte contre l'école dans laquelle certains jeunes n'ont plus aucun espoir de promotion sociale. Tous ceux qui s'inscrivent dans la dynamique scolaire (enseignants, bons élèves, bâtiments) sont alors la cible, à la moindre occasion, de leur révolte. Là aussi, il est possible de voir le déséquilibre des forces, dans une école qui s'appuie sur différentes promesses (ascenseur social, démocratisation), mais ne les tient pas (persistance des inégalités et de l'exclusion). La ségrégation sociale via l'école n'est plus affirmée et reste pourtant une réalité à travers les filières qui permettent à l'école d'y maintenir ceux que pourtant elle exclut.

Il y a deux configurations principales qui se dégagent en dehors des niveaux:

- Une première qui attache des qualités intrinsèques aux individus (c'est dans leur nature), aux organisations et à la société qui sont qualifiés de « violents » (avec une connotation normative négative qui entraîne une condamnation),
- Une autre qui considère que ces qualités sont définies dans les relations et interactions et donc susceptibles d'évolution et de redéfinition.

Ces deux configurations ont des implications importantes pour les pistes d'actions qui sont proposées.

En effet, dans le cadre de la première configuration, comment changer la nature de quelqu'un, d'une organisation, d'une société violente ? C'est là qu'apparaissent les solutions sécuritaires qui visent à exclure, séparer, isoler les éléments violents du reste.

Dans la seconde configuration, c'est un processus qui amène le passage à la violence. Des pistes sont donc envisageables pour repérer, identifier, expliquer et donc modifier les déclencheurs, les passages, les débordements, les conditions des situations concrètes qui amènent vers la violence. Pour Yveline Fumat¹², « *la violence est toujours une rupture d'équilibre, un excès momentané, elle est de l'ordre de « l'instant », alors que les contraintes et les conflits sont de l'ordre de la durée* ». Il reste donc à repérer, en situation, les « *différents types de causes imbriquées de manière complexe* ». Ici, il y a donc à la fois une responsabilité institutionnelle et une responsabilité personnelle aux actes de violence.

¹¹ Fumat Y., op.cit., p.61

¹² Op.cit., p. 69

Quelles sont les solutions ou pistes d'actions avancées ?

Les pistes de solution dépendent donc de la façon dont le phénomène de violence à l'école est abordé.

Certaines pistes visent à exclure, à séparer les éléments violents des autres. D'autres vont porter sur ces fameux déclencheurs qui peuvent faire basculer une situation vers la violence.

L'exclusion

Lorsque la violence à l'école est perçue comme un phénomène importé de l'extérieur (délinquance, déviance sociale, pathologie), les solutions proposées s'orientent vers une fermeture de l'établissement (contrôle des accès) et à l'exclusion des auteurs de troubles. La police et/ou la justice sont également amenés à intervenir (contrôle de drogues, racket, mesures répressives). Le phénomène est dès lors criminalisé, c'est-à-dire rapporté à des sanctions pénales, et détaché de la situation scolaire puisque le référentiel considéré s'attache aux faits délictueux et non à la situation. En même temps, l'exclusion de l'école est une sanction principalement attachée à des faits de violence (incivilités, coups et blessures, racket, atteintes aux biens). Pourtant cette sanction exclut l'élève d'une école, mais pas de l'école qui, elle, reste obligatoire. La question ne trouve donc pas de solution et il est probable que l'élève se retrouve dans un parcours d'exclusion.

Lors des agressions largement médiatisées, les pouvoirs politiques prennent des mesures pour calmer les esprits : mesures punitives à l'encontre des auteurs (IPPJ), renforcement de la surveillance (caméra, présence policière accrue dans les environs). Dans certains pays, des portiques sont installés à l'entrée pour éviter l'introduction d'armes dans les écoles. La démarche consiste donc à exclure les éléments perturbateurs (individus, armes, etc.) de l'école.

Pour les responsables politiques, ces faits-divers sont souvent le déclencheur de mesures correctives, voire sécuritaires, afin de calmer les esprits.

Pour certains parents, l'école est un lieu de violence à éviter à leurs enfants. Certains choisissent donc une autre formule pour leurs enfants (enseignement à distance).

Les mesures engagées par rapport aux déclencheurs

Par ailleurs, des mesures sont prises à travers les réglementations pour réduire les inégalités à l'école, c'est-à-dire les déclencheurs de la violence au niveau institutionnel : gratuité de la scolarité obligatoire, mesures de discrimination positive pour les écoles accueillant des enfants en provenance de milieux défavorisés, décret inscription.

Une équipe d'intervention (équipe mobile composée d'assistants sociaux, psychologues, enseignants, criminologues, éducateurs spécialisés et anthropologues) a également été mise sur pied par la Communauté Française afin d'intervenir lors de situations graves au sein des écoles ou à la demande du chef d'établissement pour mettre en œuvre des actions préventives.

Des mesures ont été prises afin de combattre le décrochage scolaire : signalement des absences par l'école à un département en charge du suivi qui transmet un courrier aux parents.

Lorsque la violence est perçue comme une réaction aux normes imposées par l'institution scolaire, des mesures sont prises afin de favoriser l'ouverture de l'école à la diversité des normes.

Quant aux résultats de ces différentes mesures par rapport aux objectifs avancés, ils restent à évaluer. Un observatoire de la violence en milieu scolaire a également été mis en place fin 2009 et finance des études sur le phénomène.

Les actions ne viennent pourtant pas que des pouvoirs politiques. De nombreuses directions et enseignants cherchent des solutions alternatives aux réponses habituelles (sanctions, exclusions) et trouvent un soutien auprès d'associations spécialisées sur les questions de non-violence ou de gestion positive des conflits ou de pédagogie alternative. Multiplier les stratégies de reconnaissance, favoriser l'estime de soi des élèves, recréer un espace de dialogue entre les différents acteurs du quartier, introduire une participation démocratique, sont de nombreuses tentatives de solution.

La médiation et le dialogue sont des pistes avancées pour gérer de nombreux conflits, également hors de la situation scolaire. Ce faisant, c'est également vers un renouvellement des pratiques éducatives et de l'exercice de l'autorité au sein de l'école que s'orientent ces solutions.

Pour suivre la direction posée par ces deux analyses, l'étude 2011 porte sur la médiation par les pairs, une des pistes d'action proposées.

Véronique Dumont

Avec le soutien de la Communauté Française